

« Mininukes », « frappes préventives »... : mythes et réalités de la politique nucléaire américaine

Bruno Tertrais

maître de recherche

(28 septembre 2005)

Le sujet des armes nucléaires américaines a toujours fait couler beaucoup d'encre. C'est de nouveau le cas depuis la publication de la *Nuclear Posture Review* réalisée fin 2001 par l'administration Bush. En effet, à en croire de nombreux commentateurs, la doctrine nucléaire américaine prévoirait désormais l'emploi tactique de l'arme nucléaire, y compris de manière préventive, notamment pour détruire des installations militaires durcies ou enterrées et aurait décidé de produire de nouvelles armes de très faible énergie. Il s'agit en fait d'un amalgame, et l'on tentera ici de démêler les fils de cette question complexe.

Par convention, les armes dites « non-stratégiques » (le terme « tactique » n'existe pas dans la doctrine américaine actuelle, pas plus d'ailleurs que celui de « *mininuke* ») sont celles qui ne sont pas couvertes par le processus de maîtrise des armements nucléaires bilatéral russo-américain. Il n'y a pas de comptabilisation officielle publique de cet arsenal, mais de bons experts estiment qu'il représenterait au total 1 320 armes, dont 580 opérationnelles et 740 en réserve¹. Il s'agirait essentiellement de bombes affectées à l'Armée de l'air américaine (1 016 au total)². Une grande partie d'entre elles (480) seraient stationnées en Europe³. Par ailleurs, les États-

¹ 304 W80-0 (missiles de croisière), 396 B61-3, 412 B61-4, 208 B61-10 (bombes), selon Robert S. Norris & Hans M. Kristensen, « What's Behind Bush's Nuclear Cuts ? », *Arms Control Today*, octobre 2004. Selon les sources ouvertes, les bombes B61 peuvent délivrer une énergie comprise, selon les modèles et les réglages, entre 0,3 kilotonne et 170 kilotonnes.

² Hans M. Kristensen, *US Nuclear Weapons in Europe. A Review of Post-Cold War Policy, Force Levels, and War Planning*, Natural Resources Defense Council, février 2005.

³ Depuis la fin de la Guerre froide, 480 B61 demeurent en Europe, pour emport par les bombardiers américains ou alliés dans le cadre du partage des risques et des responsabilités au sein de la structure intégrée de l'OTAN.

